



Mode de vie

La gestion des comportements et le fonctionnement de notre école

Chers parents,

Notre école, incluant notre service de garde, est un lieu de vie où l'élève apprend à devenir compétent socialement. Les règles de conduite sont indispensables pour permettre à l'élève de se sentir en sécurité et de développer une conscience morale et sociale nécessaire pour vivre en société.

Les règles énoncées dans le mode de vie s'associent à des gestes et à des paroles que nous voulons voir et entendre afin que tous les élèves de l'école Jacques de Chambly évoluent dans un climat sain et sécuritaire. Nous voulons ressentir la joie, le calme, l'harmonie et le bien-être autant pendant les heures de classe que pendant les heures du service de garde.

Les comportements attendus correspondent à l'âge des enfants et ils sont enseignés afin de permettre à chacun de les apprendre, de les maîtriser et de les mettre en application. Les adultes accompagnent les élèves dans le développement des bons comportements. **Les interventions sont toujours éducatives.**

La cohérence, la cohésion et la collaboration de tous les membres de la communauté éducative (élèves, parents et membres du personnel) sont primordiales partageant ainsi l'ambition d'actualiser le plein potentiel de chaque élève.

« Quand tu vas être grand, tu vas être
reconnaissant qu'on te l'ait appris »
- Parole d'élève

Nous sommes convaincus que...

Un milieu bienveillant, ordonné, harmonieux, encadrant et sécurisant où règne le calme est essentiel à la réussite éducative. La sécurité, le **respect** de soi, des autres et de l'environnement demeurent la base de nos interventions. La tolérance envers les différences individuelles est valorisée. L'engagement de chaque individu constitue la clé de la réussite pour tous nos élèves. Pour ce faire, la **collaboration** des petits et des grands, sans oublier les parents, est un incontournable. Chacun apprend à développer son sens des **responsabilités** individuelles et collectives.

Le service de garde est un complément à la vie de l'école. Le jeu exerce un rôle central au même titre que l'académique. La garde scolaire complète donc les services éducatifs de l'école et contribue directement à la réalisation de la mission.

Voici donc notre mission : Créer un environnement propice à l'épanouissement, et à la réussite de nos élèves afin qu'ils deviennent respectueux, engagés et responsables en développant leur plein potentiel.



Cher élève,

L'école Jacques de Chambly est ton milieu de vie où tu apprends à cohabiter avec les autres. Nous te présentons le mode de vie qui te permettra de développer ces valeurs :

- **Le Respect ;**
- **L'Engagement et Collaboration ;**
- **La Responsabilité**

Nous sommes une école **RER!**

Tableau I : les comportements attendus en classe

Valeurs	Les transitions et déplacements	Le travail en équipe	Le travail individuel	Les temps d'enseignements
Être respectueux	✓ Je garde mes mains et mes pieds pour moi. ✓ Je me déplace calmement et en silence pendant les temps de classe. ✓ Je garde un espace entre moi et l'autre.	✓ J'écoute et je regarde celui qui parle. ✓ J'accepte les questions et les réponses des autres.	✓ Je lève ma main avant de parler ou pour demander de l'aide. ✓ Je travaille sans faire de bruit (en silence).	✓ Je regarde et j'écoute l'enseignant. ✓ Je lève la main avant de parler ou pour poser une question. ✓ Je garde mes mains et mes pieds pour moi.
Être collaborateur et engagé	✓ J'entre dans l'école et dans mon local en silence. ✓ Je sors rapidement et calmement à l'extérieur. ✓ Je laisse mon endroit propre.	✓ J'aide les autres. ✓ J'accepte l'aide des autres. ✓ Je fais des compromis.	✓ En cas de besoin, j'attends sans faire de bruit l'aide de mon enseignant.	✓ J'essaie de comprendre ce qui est présenté.
Être responsable	✓ Je fais ce que l'enseignant demande immédiatement. ✓ Je range le matériel dont je n'ai pas besoin. ✓ J'apporte le matériel requis.	✓ Je participe activement au travail d'équipe (discussions, rôle et tâche). ✓ Je demeure avec mon équipe en tout temps. ✓ Je réalise le travail demandé immédiatement (sans perdre mon temps).	✓ Je reste à ma place. ✓ Je réalise le travail demandé immédiatement (sans perdre mon temps). ✓ J'utilise mes outils avant de demander l'aide de mon enseignant. ✓ Je fais des efforts. ✓ J'utilise les stratégies enseignées.	✓ Je range le matériel dont je n'ai pas besoin. ✓ J'utilise uniquement le matériel requis.

Tableau 2 : les comportements attendus dans l'école

Valeurs	Les transitions et déplacements	Les toilettes	Vestiaires et gymnase	Extérieur	Cafétéria	Bibliothèque
Être respectueux	✓ Je garde mes mains et mes pieds pour moi. ✓ Je me déplace calmement et en silence pendant les temps de classe. ✓ Je garde un espace entre moi et l'autre.	✓ Je respecte mon intimité et celle des autres.	✓ Je respecte les consignes de sécurité. ✓ Je respecte les capacités de chacun.	✓ Je reste dans les limites de la cour. ✓ Je garde les lieux propres.	✓ J'écoute les consignes de l'adulte. ✓ Je chuchote.	✓ Je respecte les demandes du parent bénévole.
Être Collaborateur et engagé	✓ J'entre dans l'école et dans mon local en silence. ✓ Je sors rapidement et calmement à l'extérieur. ✓ Je laisse mon endroit propre.	✓ Je tire la chasse d'eau. ✓ Je me lave les mains. ✓ Je laisse l'endroit propre.	✓ Je porte mes vêtements d'éducation physique et mes espadrilles. ✓ Je prends soin du matériel.	✓ Je m'amuse positivement. ✓ Je fais un choix de jeux adéquat. ✓ Je range le matériel utilisé. ✓ À la cloche, j'arrête mon jeu et je prends mon rang rapidement.	✓ Je garde mon endroit propre. ✓ Je range le matériel utilisé.	✓ J'utilise le signet pour replacer mon livre au bon endroit. ✓ Je choisis un endroit pour lire en silence.
Être responsable	✓ Je fais ce que l'enseignant demande immédiatement. ✓ Je range le matériel dont je n'ai pas besoin. ✓ J'apporte le matériel requis.	✓ Je reviens rapidement en classe.	✓ Je me change calmement et rapidement et je me rends directement au gymnase. ✓ J'adopte un esprit sportif. ✓ Je participe activement.	✓ Je règle mes conflits pacifiquement et positivement. ✓ Je suis accueillant et tolérant envers les autres.	✓ Je reste assis. ✓ Je me déplace en marchant.	✓ Je retourne les livres empruntés à temps et en bon état. ✓ Je replace le matériel utilisé.

Les consignes ont été choisies et élaborées pour assurer la sécurité, l'ordre, l'harmonie et le calme afin de faciliter la vie en groupe. En respectant le mode de vie, chacun contribue au sentiment de bien-être que nous souhaitons ressentir dans notre école.

Je trouve une solution pacifique, en cas de conflit. Au besoin, je vais voir un adulte pour m'aider.

J'attends mon tour en tout temps.



Je m'efforce à avoir une attitude positive.

Quelques définitions



- **Manquement mineur**

Les manquements de type mineur sont des comportements fréquents qui ne comportent pas d'éléments de gravité et de dangerosité pour soi et pour les autres et ce, en tout temps.

- **Manquement majeur**

Les manquements de type majeur sont des comportements de grande intensité qui comportent des éléments de gravité et de dangerosité pour soi ou pour les autres.

- Impolitesse grave
- Lance des objets jugés dangereux
- Gestes de violence (coup, morsure, crache, griffe, etc.)
- Crises de colère
- Intimidation (geste, parole, attitude)
- Fugue
- Empêche les autres d'apprendre
- Écarts de conduite mineurs à répétition

- **Conflit**

Opposition entre 2 ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les deux personnes sont sur un pied d'égalité. Il n'en résulte aucune victime, même si les deux personnes peuvent se sentir perdantes. Les personnes se sentent libres de donner leur version des faits. Le conflit se règle par la négociation ou la médiation.

- **Violence**

La violence se définit par toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

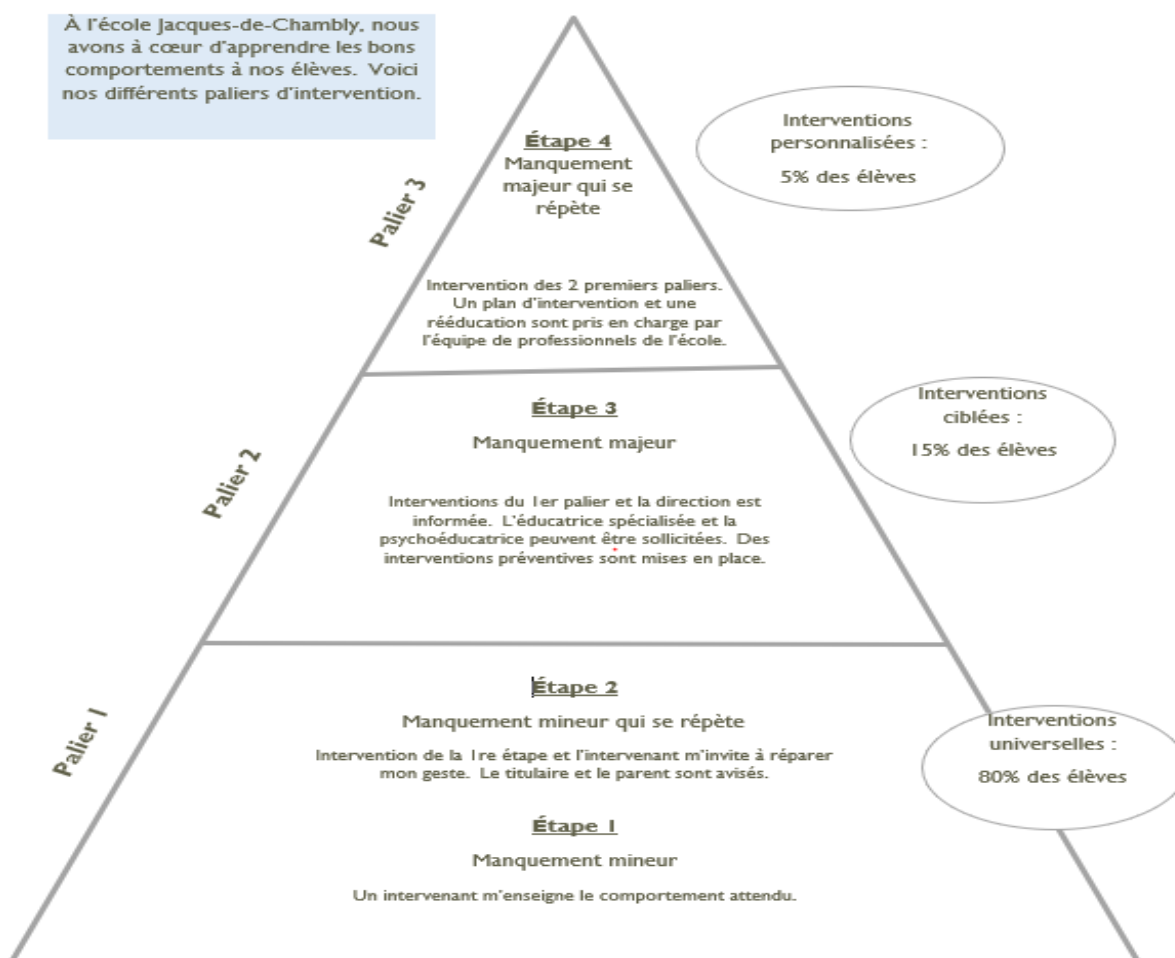
- **Intimidation**

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

- **Cyber intimidation**

Tout acte préjudiciable communiqué par voie électronique et qui a pour but de gêner, de compromettre ou de calomnier autrui » sera dirigé vers les éducatrices spécialisées qui analyseront la situation et feront les suivis nécessaires en réfèrent, soit aux parents, soit à la direction, soit au plan de lutte intimidation violence ou autres.

Référence : Plan de lutte à l'intimidation et violence



Conflits

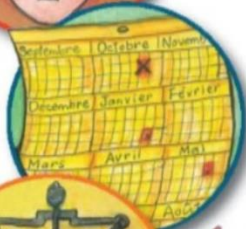
Intimidation



Au départ, il n'y a pas d'intention de blesser ou de faire de la peine.

1

Il y a une intention de blesser ou de faire de la peine.



Il est occasionnel ou peu fréquent.

2

Les paroles blessantes ou les gestes agressifs sont répétitifs.



Les forces physiques et psychologiques sont assez égales entre les deux parties.

3

L'intimidateur est plus fort psychologiquement ou physiquement.



Les personnes impliquées sont souvent des amis.

4

Les personnes impliquées ne sont généralement pas des amis.



Le conflit survient suite à un désaccord, une différence d'opinion ou de perception.

5

L'intimidation survient sans motif valable.



Les deux parties impliquées réagissent avec émotions.

6

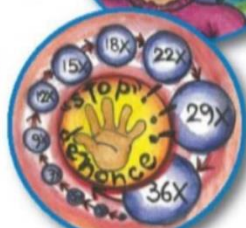
L'intimidateur n'a peu ou pas de réactions émotives contrairement à la victime.



Après une discussion et des excuses mutuelles, les deux parties se sentent satisfaites du règlement de la situation.

7

À moins de dénoncer, la situation perdure et peut s'aggraver.



Quelques règles complémentaires :

Alimentation

Les collations santé suivantes sont fortement suggérées : fruits, légumes et produits laitiers ou toute collation bonne pour la santé (ex : hummus). Comme elles sont prises dans les classes, les aliments contenant des arachides, des graines de tournesol, des pistaches en écale, des noix de toutes sortes sont à éviter. Attention aux allergies !

Important : Les boissons gazeuses, les friandises, la gomme à mâcher, les bonbons et les croustilles ne sont pas permises.

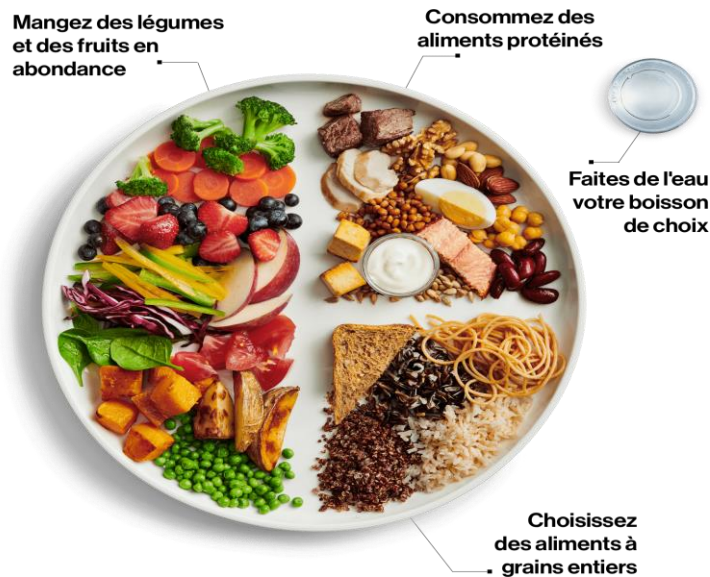


Image : Guide alimentaire canadien

Tenue vestimentaire

- 1) Je porte des bottes et des vêtements chauds pour l'hiver, imperméable pour la pluie... (référence Thermomètre vestimentaire)
- 2) Je porte des vêtements pacifiques ;
- 3) Je garde la tête découverte en classe (pas de capuchon, casquette, tuque, etc.).
- 4) Je porte un pantalon, un chandail couvrant le bas du ventre.
Les camisoles de type « 2 doigts de largeur », les jupes à mi-cuisse et les bermudas sont acceptés à l'école
- 5) Les chaussures à « crampons » ou à « roulettes » sont interdites.
- 6) Les chaussures et sandales doivent tenir l'arrière du pied

Objets interdits

À l'école, l'élève apporte que les objets essentiels à ses apprentissages.
Par conséquent, les objets suivants sont interdits :

Appareil électronique les : Cellulaire, Tablette, Montre intelligente, IPOD
Tout objet dangereux (exemples : couteau, allumette, pétard, ...)
Ballons (exemples : soccer, mou, basketball, etc.)
Petite balle rebondissante
Tout objet pouvant enregistrer
Toutes cartes de jeux

Il peut cependant y avoir une entente exceptionnelle avec le titulaire et dans ce cas, les parents doivent signer une autorisation à ce sujet.

Les élèves qui se rendent à l'école à vélo doivent descendre du vélo avant d'entrer sur le trottoir menant à la cour. Il est interdit de circuler en patins à roues alignées, en planche à roulettes ou en trottinette sur la cour.

Les élèves qui utilisent ce moyen de transport doivent donc retirer leurs patins avant d'entrer sur la cour, transporter la planche à roulettes dans les mains ou marcher au côté de la trottinette.

N.B. : L'école n'est pas responsable des bris, des pertes, de même que des échanges d'objets personnels entre enfants. Les jouets de grande valeur n'ont pas leur place à l'école.



Comme présenté et résolu au conseil d'établissement, et conformément à la directive ministérielle, **à compter du 1^{er} janvier 2024**, il est interdit aux élèves d'utiliser un cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels **dans les locaux** des écoles **où sont dispensés des services de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire et secondaire (incluant les gymnases)**, sauf lorsque cette utilisation est requise par :

Les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant ; ou
Les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage*.

*Il est à noter que chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'établissement.

Afin de se conformer à cette directive, les membres de l'équipe école ont ajouté un nouvel élément au code de vie :

Sur le terrain et dans les locaux de l'école, tout appareil mobile (cellulaire, écouteurs et autres appareils mobiles) doit être fermé et demeurer dans le sac d'école.

Les actions choisies à poser en cas de non-respect de cette règle sont les suivantes :

1^{er} avertissement : L'élève sera avisé de fermer l'appareil et devra le remettre dans son sac. De plus, l'adulte lui donnera un manquement (moyen de consignation et de communication).

2^e avertissement : L'élève se fera confisquer son appareil et ce dernier sera remis à la direction de l'école qui fera un suivi auprès de ses parents.



ENGAGEMENT AUX RÈGLES DE VIE

La réussite de l'élève dépend de la collaboration de tous

ÉLÈVE

Avec mes parents, j'ai lu le mode de vie et le plan de lutte contre l'intimidation de l'école Jacques de Chambly. Je m'engage à le respecter.

Prénom

Nom de famille

Classe

Signature de l'élève

Date

PARENTS

Avec notre enfant, nous avons pris connaissance du mode de vie de l'école. Nous offrons notre collaboration et nous nous engageons à faire respecter ces règles de vie durant toute l'année.

Signature des parents

Date

ENSEIGNANT

En tant qu'enseignant j'aiderai votre enfant à respecter le mode de vie et je l'encourage et ses démarches.

Signature de l'enseignant

Date

